



Mission régionale d'autorité environnementale
ÎLE-DE-FRANCE

**Note d'information relative à l'absence
d'observation de la Mission régionale d'Autorité
environnementale d'Île-de-France sur le PLU de
Chalou-Moulineux (91) dans le cadre de sa
révision**

N°MRAe APPIF-2025-127
du 19/11/2025

* * *

La Mission régionale de l'Autorité environnementale (MRAe) a été saisie le 7 juillet 2025 pour avis sur le PLU de Chalou-Moulineux (91), dans le cadre de sa révision.

Conformément à l'article R. 104-25 du code de l'urbanisme, aucun avis de l'Autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de trois mois, la demande donne lieu à une note d'information relative à l'absence d'observation sur le dossier.

Cette absence d'avis résulte de la nécessité, pour l'Autorité environnementale, de prioriser l'examen des dossiers au regard des moyens dont elle dispose et ne traduit pas une absence potentielle d'enjeux environnementaux.

Cette information est à porter à la connaissance du public dans le cadre de la consultation prévue par le code de l'urbanisme. Elle fait l'objet par ailleurs d'une parution sur le site internet de la MRAe.

Délibéré en séance le 19/11/2025

Siégeaient :

**Isabelle BACHELIER-VELLA, Florence BRILLAUD-CLAVERANNE, Guillaume CHOISY, *président par intérim*,
Stéphan COMBES, Philippe GRALL, Antoine GREZAUD, Clara HERER, Jacques REGAD et Tony RENUCCI**